



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

éducation nationale et recherche : personnel

Question écrite n° 26876

Texte de la question

M. Yves Fromion souhaite interroger M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la situation des personnels IATOS et notamment des agents administratifs et adjoints administratifs. Appartenant à deux corps différents, ces personnels bénéficient chacun d'un statut particulier, mais sont souvent amenés à exercer les mêmes fonctions, comme on peut le constater à la lumière du répertoire des métiers du système OMEGA. C'est pourquoi il lui demande si le problème de la fusion des deux corps est à l'ordre du jour et dans quelles conditions cette fusion pourrait se faire.

Texte de la réponse

L'évolution des métiers administratifs du niveau de la catégorie C a en effet conduit à ce que les tâches exécutées par des personnels du niveau agent et du niveau adjoint soient plus difficilement différenciables qu'autrefois. C'est pourquoi une réflexion est engagée, au sein du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, visant à une transformation progressive des postes d'agents en adjoints.

Données clés

Auteur : [M. Yves Fromion](#)

Circonscription : Cher (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26876

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 1999, page 1507

Réponse publiée le : 5 avril 1999, page 2050